



Province du
Brabant Wallon

Arrondissement
de Nivelles

Commune
1450 CHASTRE

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du CONSEIL qui aura lieu le mardi 31 octobre 2023 à 19h00

ORDRE DU JOUR

Séance publique

FINANCES :

1. Modification Budgétaire n° 2 de l'exercice 2023 - Approbation/agh
2. Taux de couverture des coûts des déchets des ménages, calculé sur base du budget 2024 – Approbation/tco
3. Règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2024 - Approbation/ew
4. Règlement taxe - Centimes additionnels au précompte immobilier - Exercice 2024 - Approbation/ew
5. Règlement taxe - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2024 - Approbation/ew
6. Crèche Les P'tits Mousles : compte de l'exercice 2022 et budget de l'exercice 2023 - Vérification de l'utilisation de la subvention - Approbation/tco
7. Crèche La Farandole : compte de l'exercice 2022 et budget de l'exercice 2023 - Vérification de l'utilisation de la subvention - Approbation/tco

ADMINISTRATION GENERALE :

8. Tutelle - Décisions prises par les Autorités de Tutelle - Information/jb
9. Recrutement d'un Directeur général - modification des conditions de recrutement - Approbation/cvm

FABRIQUE D'ÉGLISE :

10. Fabrique d'Eglise Sainte-Famille de Cortil- Paiement de subside pour la réparation du chauffage de l'église - Approbation/nv

MARCHES PUBLICS

11. Restauration de la chapelle Saint-Antoine - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
12. Acquisition de luminaires de technologie LED à destination des écoles communales de Chastre et de Cortil - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
13. Fourniture et installation d'un réseau local sécurisé dans plusieurs écoles – Approbation des conditions et du mode de passation/agh
14. Acquisition de poubelles de tri/tout venant pour l'espace public - Approbation des conditions/agh

15. Exhumation de corps et pose de caveaux sans fond dans deux cimetières –
Approbation des conditions et du mode de passation/agh
16. Fourniture et mise en œuvre d'une plaine de jeux - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
17. Acquisition d'une grande camionnette tôlée - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
18. Adhésion à la centrale de marché du SPW relative au Projet "abords d'écoles" –
Fourniture et pose de marquages routiers spécifiques préformés colorés en enduit à chaud /agh
19. Entretien extraordinaire des voiries 2023 : Création, réfection et entretien des joints de revêtements discontinus en béton de ciment - Approbation des conditions et du mode de passation/agh

Huis clos

20. Personnel communal - Admission d'un agent statutaire au bénéfice d'une pension de retraite - Prise d'acte/cvm
21. Personnel communal - Autorisation d'exercer une activité indépendante à titre complémentaire - Décision/gd
22. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes/semaine du 02/10/2023 au 05/07/2024 à l'entité pédagogique de CORTIL- Ratification/nvv/ac
23. Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes/semaine à l'entité pédagogique de Cortil- Ratification/nvv/vf
24. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 20 périodes/semaine du 23/09/2023 au 27/10/2023 à l'entité pédagogique de Blanmont- Ratification/nvv/mm
25. Désignation d'une enseignante primaire en accompagnement personnalisé pour remplacer un Maître spécial de néerlandais temporaire pour 18 périodes aux entités pédagogiques de Blanmont, Chastre et Cortil - Ratification/nvv/sj
26. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 6 périodes/semaine du 02/10/2023 au 20/10/2023 à l'entité pédagogique de Blanmont- Ratification/nvv/mr

La Directrice générale ff

VAN MEENSEL Cécile.



Le Bourgmestre

CHAMPAGNE Thierry

Extraits du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal :

Article 20 - Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.

Cette consultation pourra être exercée par voie électronique.

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.

Article 21 - La directrice générale ou le fonctionnaire désigné par elle, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question à l'article 20 du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures. Par « période » au sens du présent règlement, il y a lieu d'entendre une période de 60 minutes.

Les membres du conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies peuvent prendre rendez-vous avec la ou le fonctionnaire communal-e concerné-e afin de déterminer à quel moment précis au cours de la période envisagée ils lui feront visite, et ce, afin d'éviter que plusieurs conseiller;e;s sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents